

Le petit mot du Club de la Cuvée d'Or


Nous voila sérieux, avec le repas du pain que notre B.B. (Boulangier Bénévole) réussit toujours très bien. En voici la preuve. Bien sûr, cuit au four communal. Ainsi nous avons passé 2017.

Pour 2018, nous allons reprendre les habitudes de l'année normale avec bien sûr, notre assemblée générale le 26 janvier où les anciens sont invités pour émettre des idées pour les futures années. Cette année sera une sortie au Monténégro du 11 au 18 juin. Mais le 13 mai, vous pourrez vous débarrasser de vos vieilleries à la brocante...



J. François, bénévole assidu devant le four

Etat Civil du deuxième semestre 2017

Naissances  Antoine et Anna SOULHOL,
le 26 septembre 2017

Décès  M. TRUQUET Jean, le 24 décembre 2017

Informations diverses

Permanence du Maire ou d'un adjoint :
le mardi de 15h00 à 19h00 sur rendez-vous

Ouverture de la mairie :
le mardi de 14h à 19h et le vendredi de 14h à 17h.

Imprimé par nos soins

Bulletin d'Informations Municipales n°20



Janvier 2018

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Au nom du conseil municipal, des agents municipaux, je vous présente nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2018.

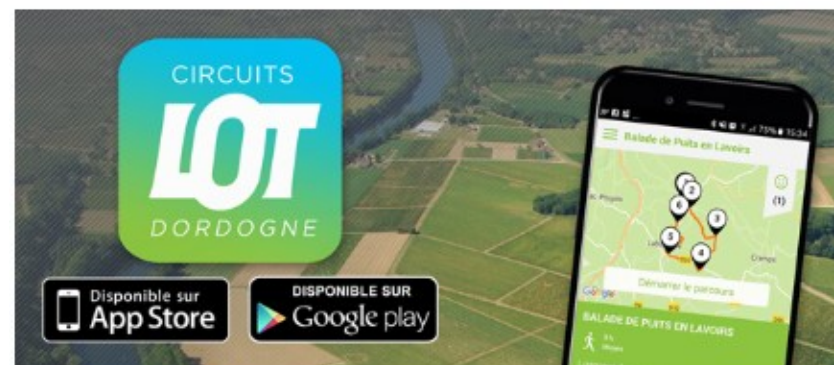
La cérémonie des vœux à tous les Glanois du 5 janvier a été un moment de convivialité et de partage, je vous en remercie. Cela m'a permis de vous présenter les actions de l'année écoulée et les projets à venir.

Que 2018 apporte à notre commune prospérité... Que cette nouvelle année soit encore l'occasion pour toutes et tous de participer aux rendez-vous de la vie locale.

Jacques Ferrand.

Circuits Lot

Découvrez les richesses de notre région avec l'application « Circuits Lot et Dordogne », 25 parcours et + de 170 points d'intérêts



Travaux

Mairie - Salle communale

La mairie est maintenant aménagée avec la climatisation dans les deux salles.

La baie vitrée et la porte d'entrée de la salle communale ont été remplacées. Le crépi a été finalisé.

Le nouveau règlement et contrat de location de la salle communale sont désormais disponibles. La salle n'est louée qu'aux habitants de Glanes. Le tarif de la location de la salle est de 150 €. Les associations du village peuvent toujours en disposer gratuitement.

Voirie

À l'automne, le SMIVU a consolidé le mur de soutènement, rue du vignoble, près de la Halle.

Depuis le 1er janvier 2018, la commune n'a plus la compétence voirie qui a été transférée à CAUVALDOR. Les abords (trottoirs) du village restent à la charge de la commune ainsi que nos chemins ruraux. Les interventions du SMIVU ne seront plus sous la responsabilité de la mairie. Une somme forfaitaire sera reversée à la communauté de communes CAUVALDOR.

Eclairage public

Un éclairage sera installé au niveau de l'abribus de Pech Pialat.

Un projet est en cours pour l'enfouissement des derniers fils électriques non protégés et le remplacement des candélabres, route de Gagnac.

Eglise

Des travaux au niveau du clocher de l'église ont dû être réalisés. Nous avons remplacé les boîtiers électriques de commandes ainsi que la chape métallique d'un battant pour un total de 2 438 €.

Le calendrier des animations pour 2018 a été discuté lors l'assemblée générale du comité des fêtes qui a eu lieu le dimanche 7 janvier.

La soirée Pescajounes est prévue le samedi 17 mars.

Une animation sera proposée lors du 1^{er} week-end de juin.

Le marché Festif de l'été n'aura pas lieu cette année. Cette manifestation majeure est organisée en partenariat avec la Cave coopérative des Vignerons du Haut Quercy dont l'activité a été très affectée par un épisode de gel printanier. Pas de vin, pas de marché ! Dame nature dicte sa loi pour le village dont l'activité viticole est un marqueur fort.

Quoi qu'il en soit nous ferons en sorte de vous apporter des moments de convivialité et nous espérons vous retrouver nombreux à nos animations. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Belle et heureuse année à tous.



Association locale ADMR Glanes Maison d'Accueil

Démarche qualité : un nouveau contrat de séjour a été rédigé pour correspondre à la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) .

CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et des Moyens) :

Un forfait autonomie a pour objectif de financer les animations en résidence autonomie, il est attribué par le Conseil départemental. L'association a signé ce partenariat. La somme de 6 486 euros a été attribuée. Ce forfait autonomie permet la prise en charge de nombreuses activités et animations pour les résidents : la chorale, la gym, le théâtre pour le goûter de Noël, la réflexologie, la dégustation de fromages, l'animation d'une sommelière, l'atelier photographie, le déploiement d'un atelier avec des tablettes numériques, un échange avec l'association de jumelage, l'intervention d'un conteur avec le comité des fêtes...

Le petit mot du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne année 2018 et remercie tous ceux qui ont contribué au succès des animations proposées durant l'année écoulée.

La halle du village aura été encore une fois le témoin de belles ambiances, à l'occasion du marché Festif qui s'est déroulé le 29 juillet et de la 3^{ème} édition de la 'Balade dans le vignoble et repas sous la halle' du 8 octobre : des marcheurs ravis, des paysages et des enfants contents de s'amuser dans les jeux gonflables mis à leur disposition autour de la halle. Le 10 décembre, pour le spectacle et goûter de Noël à la salle des fêtes, le conteur Michel Galaret a captivé les jeunes et les plus grands avec de belles et surprenantes histoires. On regrettera simplement une faible affluence.

Eau - Assainissement

Les travaux de rénovation de l'adduction d'eau sont terminés pour un montant de 82 209 € HT.

Il ne reste que la pose d'une borne incendie avec la participation financière de Bretenoux.

En 2020, dans le cadre de la loi NOTRÉ, nous devrions perdre la compétence, eau et assainissement. Les élus de CAUVALDOR ont demandé une dérogation pour reporter cette date.

L'objectif est d'harmoniser le prix de l'eau au niveau de la communauté de communes.

Pour Glanes, les tarifs de 2017 concernant l'eau et l'assainissement sont maintenus.

Après l'évaluation de l'entretien de la qualité de l'eau à la sortie de la station d'épuration, la mairie a reçu une prime de l'agence Adour-Garonne pour 2017 de 4 749 €.

Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Perception

Suite à la fusion avec Saint-Céré, la trésorerie de Bretenoux est fermée depuis le 1er janvier.

Urbanisme

Après notre PLU, le PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitation) devient la compétence de Cauvaldor.

Le PLUIH est un document d'urbanisme et de planification, à l'échelle d'une communauté de communes qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement, il fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Son but est d'harmoniser et non de confronter les PLU existants, mais surtout de créer des règles sur les quelques communes du territoire qui en sont encore dépourvues.

Glanes et Glannes : les cépages réunis



Nous avons fait le bilan de notre week-end avec les Glanniats. Le jumelage est sur la bonne voie, nous nous rendrons à notre tour pour le week-end de l'Ascension dans la Marne, pour découvrir leur village et leur région. Cette fin d'année 2017 a été marquée par un temps d'échanges et de partages, auprès de nos aînés à la maison d'accueil. Ils ont ainsi pu découvrir les liens et les différences que nous avons avec la région Champenoise. La nouvelle année 2018 marquera alors notre petit village lotois (jumelage).

SYDED et déchetterie

Pour le Lot, 339 425 passages ont été enregistrés.

Les 29 déchetteries réparties sur le territoire permettent un maillage suffisant des installations et de fait la fréquentation des déchetteries ne cesse d'augmenter. Les Lotois ont, de plus en plus, le bon réflexe d'apporter les déchets volumineux ou toxiques à la déchetterie et participent ainsi à la résorption des décharges sauvages. La moins fréquentée est Montcuq avec 2 173 passages. La déchetterie la plus fréquentée reste Cahors avec 33 422 passages par an.

Glannes se situe en troisième position sur 29 avec 27 372 passages.

Maison d'accueil

Le taux d'occupation nous laisse présager un résultat proche de l'équilibre mais positif. Depuis 2008, plus de 250 000 euros d'investissements ont été réalisés pour améliorer le bâtiment. Durant cette période, aucun nouvel emprunt n'a été contracté, la dette bancaire est complètement terminée.

La loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) demande une rénovation du bâtiment avec un commencement des travaux avant 2021. Un projet est en cours mais, avec sagesse, nous attendons un éventuel assouplissement de cette loi. Seul un plan des travaux a été réalisé et deux subventions octroyées.

L'association ADMR Glannes maison d'accueil a vu le jour fin 2016 pour dans un premier temps, gérer le personnel au 1^{er} janvier 2017. Cette même association a pris le relais du CCAS depuis juillet pour le fonctionnement et au 1^{er} janvier 2018 concernant l'investissement. Un accord avec la mairie, qui reste propriétaire des murs, va être finalisé.

A la demande de la Loi NOTRÉ, notre CCAS communal est désormais dissous.

Travaux La climatisation a été installée dans les quatre chambres de l'annexe.

Des logos ADMR Glannes ont été apposés sur le minicar et une signalétique sur le bâtiment de la structure est également envisagée.

Animations Les ateliers chorale, gym, tablettes numériques, réflexologie se poursuivent. Ponctuellement les résidents ont pu participer à une dégustation de fromages, une animation d'une sommelière, un atelier photographie, un atelier musique et un diaporama avec l'association de jumelage.

Dimanche 10 décembre, avec la participation du comité des fêtes un conteur a émerveillé les petits et les grands.

Samedi 16 décembre, le groupe théâtral de Girac « les Moussaillons » ont enchanté les résidents et leurs familles à la salle communale.

Téléthon Comme en 2016, la maison d'accueil a préparé pour le repas du Téléthon les gâteaux salés pour l'apéritif.